



Négociation

Egalité Pro

- QVT - RPS
- Droit à la déconnexion

La négociation de l'accord sur l'égalité professionnelle enregistre un délai de deux années par rapport à l'échéancier initial. En ce qui concerne l'accord relatif à la qualité de vie au travail (QVT), la CGT n'a jamais apposé sa signature en raison de son absence de pertinence et d'intérêt pour les salarié·e·s.

La CGT considère l'accord sur l'égalité professionnelle comme bénéfique, et les propositions que nous avons présentées à la Direction lors de la première réunion de négociation visent à optimiser cet accord dans l'intérêt des salariés.

Concernant les volets QVT (Qualité de Vie au Travail), RPS (Risques Psycho-Sociaux) et Droit à la déconnexion, la CGT a formulé les propositions ci-dessous avec l'objectif d'obtenir des avancées substantielles en faveur des salariés.

PROPOSITIONS ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



SANTÉ

Ajout de 3 demi-journées enfants malades

Ajout de 3 demi-journées pour les parents d'enfants handicapés.

- Intégration des RDV médicaux pour ces demi-journées (difficultés d'avoir des RDV médicaux en dehors du temps de travail).
- Quand les 2 salariés travaillent chez Roquette : possibilité de transférer les demi-journées enfants malades.
- Adaptation du nombre de demi-journées enfants malades en fonction du nombre d'enfants

CS pour fausse couche / endométriose / PMA / avortement : 12 jours / an.

6 journées d'accompagnement pour un proche en fin de vie.



GROSSESSE

A l'annonce de la grossesse, possibilité de passage à 80% (idem fin de carrière) avec une prolongation 6 mois après l'accouchement.

Automatiser les démarches administratives : Dès l'annonce de la grossesse, la salariée recevra un document d'information concernant ses droits, TEMPO sera modifiée dans les meilleurs délais et un RDV avec le médecin du travail sera généré.



ÉGALITÉ

Embaucher autant de femmes que d'hommes à la sortie des stages ou apprentissages.

Adaptation des EPIs pour les femmes.



TEMPS DE TRAVAIL

Récupération des jours fériés tombant le jour d'absence du temps partiel.

Retrait de la proratisation des primes en fonction du temps de travail pour les temps partiel.

Permettre la pose de congés sur la première semaine de l'année N+1.

Automatiser un rappel sur la possibilité d'arriver plus tard pour le jour de la rentrée scolaire.

PROPOSITIONS QVT



- Réflexion sur les horaires de travail pour amener plus de flexibilité pour les salarié.e.s (élargissement des plages horaires et réduction du temps mini possible sur le midi).
- Réintégration des salarié.e.s avec longues absences.
- Accompagnement des salarié.e.s pour la transformation des métiers dans l'entreprise avec le maintien dans l'emploi.
- Promotion de la santé/hygiène de vie/sport/bien-être/relation sociale
- Prévention de la pénibilité au travail (Charge et temps de travail, bien-être au travail...)
- Prévention du harcèlement moral et sexuel
- Amélioration du rapport au handicap
- Amélioration des environnements de travail (réfection salle de repos, restaurant, vestiaire, bureau, salle de contrôle, climatisation, chauffage...)

PROPOSITIONS RPS / DROIT À LA DÉCONNEXION

Amélioration de l'équilibre vie privée / vie professionnelle : Eviter les réunions sur le midi et après 17h30

Élaboration d'un Plan de Prévention Triennal (RPS) : Mettre en place un plan de prévention triennal impliquant tous les niveaux de l'entreprise, détaillant des actions concrètes pour chaque niveau de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et intégrant les retours d'évaluations régulières.

Renforcement de la Formation Continue (RPS) : Augmenter la fréquence et la diversité des formations RPS, en mettant un accent particulier sur la détection précoce des signes de détresse chez les salarié.e.s.

Circuit d'Alerte Précoce pour les Salariés (RPS) : Créer un système d'alerte anonyme permettant aux salariés de signaler des situations à risque, de manière confidentielle, en garantissant des mécanismes de suivi et d'intervention appropriés pour prévenir les risques psychosociaux.

SUITE DES ÉVÉNEMENTS...



De nouvelles réunions de négociations sur ces sujets seront programmées dans les semaines à venir.

Nous défendrons nos propositions et reviendrons vers vous avec les avancées sur les différents sujets.